

RECONSTRUCTION ET EXTENSION
DU CAMPUS JOURDAN / PARIS (14^e)
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRISE D'ŒUVRE : TVAA mandataire
43 873 000 € TTC



“ 2016 : depuis 60 ans, nous construisons l'avenir de l'Île-de-France

Élu Président du Conseil d'administration le 8 mars dernier après les élections régionales qui ont porté Valérie Pécresse à la tête de notre Région, je mesure pleinement l'importance de cette année 2016 pour la SAERP.

2016, c'est d'abord l'occasion de se pencher sur le chemin parcouru par notre société.

Créée en 1956, la SAERP fêtera ses 60 ans en septembre. Durant ces années, la société a fait la démonstration de sa capacité à s'adapter aux évolutions de son environnement, à se réinventer continuellement pour coller au plus près des attentes des collectivités locales franciliennes et accompagner leur développement.

Nous aurons évidemment l'occasion de nous retrouver – actionnaires, collectivités, partenaires et acteurs de la société d'hier et d'aujourd'hui – durant cette année pour marquer cet anniversaire et partager ensemble un moment de convivialité.

2016, c'est aussi envisager l'avenir avec ambition et confiance.

Forte de notre belle et longue expérience, la SAERP prolongera demain son action au service de notre territoire, l'Île-de-France, et de sa population.

Vous le savez, notre activité de management de projets d'équipements publics (équipements scolaires et universitaires, équipements culturels et administratifs, équipements sportifs, logements...) nous permet de maîtriser et d'englober une grande diversité d'opérations aux spécificités multiples : opérations de construction/réhabilitation, opérations à caractère technique ou patrimonial, opérations de rénovation thermique.

Au sortir de la COP 21, il est en effet essentiel de proposer aux collectivités un outil prêt à relever cet enjeu environnemental et sociétal qu'est la rénovation thermique : outil financier, juridique, technique, allant de l'accompagnement stratégique à la mise en œuvre opérationnelle. Une démarche d'ouverture du capital de la SAERP a été engagée en 2015 pour ce faire ; il est évident que la volonté de mener à bien ce défi nous animera tout au long de l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre lettre d'information ».

Laurent Lafon

Président,
Conseiller régional d'Île-de-France

LA SAERP

Société d'Aménagement
et d'Équipement de la Région
Parisienne.

En quelques dates :

- 1956 : création de la Société d'Économie Mixte (SEM) SAERP,
- 2002 : entrée au capital de la Région Île-de-France,
- 2008 : la SAERP devient en France la deuxième Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA),
- 2013 : transformation de la SAERP en Société Publique Locale (SPL),
- 2015 : ouverture du capital de la SAERP aux collectivités locales franciliennes.
- 2016 : 60 ans de la SAERP

À DÉCOUVRIR

Le rapport
d'activités 2015
de la SAERP

est en ligne.
Découvrez-le sur
www.saerp.fr



60
ans
1956-2016

Trois chantiers symboliques à Paris et en Seine-Saint-Denis

MAISON ÎLE-DE-FRANCE / PARIS (14^e)
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRISE D'ŒUVRE : ANMA mandataire
21 670 961 € TTC



La SAERP pilote au nom de la Région Île-de-France des projets structurants pour l'Enseignement Supérieur. Actuellement en cours de construction, 3 opérations majeures allant du logement étudiant aux écoles supérieures :

- La Maison Île-de-France à la cité universitaire de Paris (75),
- Le Campus Jourdan (75),
- La Bibliothèque universitaire de Villetaneuse (93).

La Maison Île-de-France

Opération exemplaire avec l'ambition d'un bâtiment Zéro énergie (ZEN) qui se définit par des besoins énergétiques de fonctionnement réduits au strict minimum, une énergie grise maîtrisée, et, en bilan annuel, des besoins énergétiques de fonctionnement, pour tous les usages, couverts par une production locale. Le programme prévoit la construction d'une SHON maximale de 5 078 m² et vise à la réalisation de 142 logements étudiants de 17 m², tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et cela, en plein cœur de la cité internationale universitaire de Paris.

Le projet est réparti en quatre pôles : le pôle d'accueil-administration, le pôle hébergement des résidents, le pôle des locaux collectifs et enfin, le pôle des locaux communs du personnel.

Les marchés de travaux ont fait l'objet d'une notification au printemps 2015 et la réception est programmée pour la fin d'année 2016.

Le Campus Jourdan

L'opération de reconstruction et extension du Campus Jourdan, face à la cité universitaire dans le 14^e arrondissement de Paris, concerne la réalisation d'un bâtiment qui sera affecté à l'École Normale Supérieure (ENS) et à l'École d'Economie de Paris (PSE).

Le programme de l'opération vise, notamment, à édifier un bâtiment pour l'enseignement, la recherche et l'administration qui corresponde aux projets et aux pratiques pédagogiques et scientifiques des institutions affectataires, à offrir des espaces communs de qualité tels qu'une bibliothèque, des espaces de colloques et de conférences ainsi qu'une cafétéria.

L'opération « Campus Jourdan ENS – PSE » est conduite dans le cadre d'une procédure de certification NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE®.

La notification des marchés ainsi que le démarrage des travaux ont eu lieu en septembre 2014 et la fin des travaux est prévue pour le 4^e trimestre 2016.



Émerge la fine silhouette du premier bâtiment BEPOS de la Cité universitaire qui s'élanche avec majesté face à la Maison Internationale.

Entièrement financé par la Région Île-de-France, piloté par son mandataire la SAERP, ce bâtiment précurseur en terme de conception durable (coproduction locale d'électricité et de chaleur par les apports solaires dans deux immenses cuves isothermes) accueillera 142 étudiants dans des conditions de confort thermique, acoustique et spatial exceptionnelles.

Uriel Martin

Directrice Adjointe, Patrimoine
Fondation nationale, CIUP

Bibliothèque Universitaire de Villetaneuse

L'opération consiste en la construction de l'extension de la bibliothèque universitaire du campus Paris 13 à Villetaneuse (93). La BU existante, tournée vers le forum, constitue le cœur de la vie étudiante du campus de l'université Paris 13.

Ce nouveau bâtiment, R+3, se présente comme une façade urbaine le long du futur tram Y. Il comporte des locaux d'accueil, des salles de consultation, des magasins ainsi que des espaces techniques et administratifs. Ce projet, qui fait l'objet d'une procédure de certification, est mené dans le cadre d'une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE).

L'exécution des travaux de la bibliothèque universitaire du campus Paris 13 a débuté en octobre 2014 et la livraison du bâtiment, hors mobilier, est prévue en fin d'année 2016. Ainsi, l'ouverture au public pourrait intervenir au printemps 2017.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRISE D'ŒUVRE : Bernard Ropa mandataire
23 694 200 € TTC

Les internats à l'honneur avec 3 démarrages de chantier à l'été 2016

Internat du lycée Charlotte Delbo à Dammartin-en-Goële (77)

L'opération de construction du lycée neuf de Dammartin-en-Goële accueille 795 élèves ainsi que 7 logements de fonction et dispense des formations du secteur logistique et transport du CAP au BTS, en adéquation avec l'activité économique développée par l'aéroport de Roissy.

Le programme de ce lycée prévoit la réalisation d'un internat pouvant loger 80 internes. Pour plus de souplesse en matière d'hébergement, l'internat étant fermé les week-ends et vacances scolaires, des « unités de vie », chacune pouvant admettre une vingtaine d'élèves, ont été créées. Ces unités sont complétées par des locaux communs pour la détente et l'étude ainsi que par des chambres pour personnes de passage.

Le projet vise une démarche de Qualité Environnementale avec un objectif de basse consommation énergétique.

Démarrage des travaux de l'internat en juin 2016 et livraison prévisionnelle fin 2017.

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRISE D'ŒUVRE : Lankry mandataire
6 350 000 € TTC



Internat du Lycée Emilie du Châtelet à Serris (77)

Le projet consiste en la construction de 4900 m² de SHON environ comprenant un internat de 120 lits et une extension du lycée (salles d'enseignement et salle de



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRISE D'ŒUVRE : Brenac Gonzalez mandataire
17 170 000 € TTC

sport) pour l'accueil de 400 élèves supplémentaires. L'extension et l'internat complètent la 1^{re} tranche du lycée d'enseignement général et technologique des métiers de la restauration et de l'hôtellerie ouvert à la rentrée 2010 :

- 120 lits,
- Locaux d'enseignement général pour 905 élèves,
- Cuisines d'initiation et d'application avec restaurant d'application,
- Locaux de l'administration, CDI, vie scolaire et demi-pension sur la capacité totale de 1300 élèves,
- Amphithéâtre 150 places et locaux annexes pouvant fonctionner en autonomie,
- 8 logements de fonction.

Démarrage des travaux de l'internat en juin 2016 et livraison prévue fin 2017.

Internat du Lycée Pauline Roland à Chevilly Larue (94)



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRISE D'ŒUVRE : Schmit mandataire
6 890 000 € TTC

Ouvert à la rentrée 2011, le lycée Pauline Roland situé à Chevilly-Larue, a une capacité d'accueil de 800 élèves répartis

dans les enseignements généraux, technologiques et professionnels.

Les formations concernent essentiellement la filière Transport et Logistique.

L'internat, pouvant accueillir 70 étudiants, comprend des locaux d'encadrement et de détente : des salles d'études, un foyer, une infirmerie... Deux logements de fonction sont prévus.

Démarrage des travaux de l'internat en juin 2016 et livraison pour la rentrée 2017.



CRÉATION 18 PLACES D'INTERNAT AU LYCÉE HENRI IV
MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRISE D'ŒUVRE : H2O mandataire
2 871 000 € TTC

Et une livraison de chantier, celle de l'internat pour filles du lycée Henri IV à Paris 5^e

Le lycée Henri IV accueille 2 600 élèves, du collège aux classes préparatoires. 18 lits (9 chambres réservées aux jeunes filles) sont créés en restructurant des surfaces vacantes pour 760 m² SHON environ dans un bâtiment classé monument historique. L'opération permet également de régler le problème d'accessibilité aux handicapés d'une partie du bâtiment et d'autres chambres d'internat. Pour réaliser ces places d'internat, ont été réaffectés des locaux à usage de logements de fonction. Démarrage des travaux en septembre 2015 et livraison prévue en septembre 2016.

À L'HONNEUR

OUVERTURE D'UN LYCÉE EXEMPLAIRE À LA RENTRÉE 2016

Focus sur le lycée neuf à sections internationales de Noisy-le-Grand (93) / Bry-sur-Marne (94)

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRE D'ŒUVRE : Atelier 2/3/4 mandataire
56 428 000 € TTC



Le 1^{er} juin 2016, à l'initiative de M. Laurent Lafon, Président de la SAERP, une visite a eu lieu sur le chantier du futur lycée neuf à sections internationales de Noisy-le-Grand (93) / Bry-sur-Marne (94).

Étaient notamment présents, Mme Brigitte Marsigny, Maire de Noisy-le-Grand, M. Jean-Pierre Spilbauer, Maire de Bry-sur-Marne et Mme Nathalie Delepaule, conseillère régionale d'Île-de-France. Moment d'échanges avec l'architecte et le proviseur sur cette très belle réalisation qui ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire.

Sur un terrain d'une surface de 2,5 hectares environ, le futur lycée à sections internationales est situé sur les communes de Noisy-Le-Grand (93) et de Bry-sur-Marne (94). Il est desservi par l'autoroute A4, le RER A et le futur TVM.

Les objectifs du programme concernent la réalisation de la première tranche d'un lycée de 795 élèves, dont 150 internes, lequel permettra le déploiement de 21 divisions de la seconde au BTS. À terme, l'établissement pourra accueillir 1 215 élèves dont 300 internes.

L'intention clairement affichée est que la réalisation de cet équipement contribue au développement économique et au positionnement international de l'Est parisien tout en constituant, aussi, un lycée de secteur.

L'opération s'inscrit dans une démarche certifiée de Qualité Environnementale avec un objectif « zéro énergie » visant un bilan neutre entre consommation et production d'énergie. Les travaux ont démarré en mars 2014 et la livraison est prévue pour l'été 2016.



“

Isabelle Bonnaud-Jouin

Directrice générale de la SAERP

Nous sommes très fiers de cette réalisation ambitieuse.

Le projet sera présenté cet été au concours des « Trophées des EPL » (organisé à l'initiative de la Fédération Nationale des Entreprises Publiques Locales) ainsi qu'au concours d'architecture de l'Équerre d'Argent (organisé par AMC/Le MONITEUR des Travaux Publics et du Bâtiment).



“

La création d'un lycée à sections internationales s'est justifiée par la volonté de rééquilibrer l'offre en la matière dans l'est de la région Île-de-France. En effet, la Région compte deux lycées internationaux à Saint-Germain-en-Laye et à Sèvres et un lycée binational à Buc, tous situés dans l'ouest parisien. Il y avait donc un déficit de structure internationale dans cette partie de la Région et ce projet démontre la volonté et l'ambition de la Région Île-de-France d'accompagner le développement économique de l'est parisien. Ce projet ambitieux pour lequel la Région a investi 56,43 M€ accueillera 795 élèves et 150 internes dans un premier temps et proposera 4 langues vivantes : anglais-États-Unis, espagnol, portugais-Brésil et chinois-République Populaire de Chine.

Agnès Evren

Vice-Présidente du Conseil Régional Île-de-France chargée de l'Éducation et de la Culture

La lettre "Ici la SAERP" est éditée par la SAERP – Cité Régionale de l'Environnement d'Île-de-France, 90-92 avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN - T 01 83 65 37 00 - www.saerp.fr. Directrice de la publication : Isabelle Bonnaud-Jouin • Rédaction : SAERP • Maquette : Claire Pasquet • Photos : ©Charly Broyez, Sébastien Andreani, Michel Blossier, Agence ANMA, SAERP • Impression : Imprimerie Willaume Egret • Nombre d'exemplaires : 1500.

Suivez notre actualité sur www.saerp.fr